

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article1715>

# Ootay piste les enfants grâce à leur téléphone portable

- Technologie -



Date de mise en ligne : jeudi 23 mars 2006

---

Spyworld Actu

---

### **Un nouveau service permet de localiser les possesseurs de mobiles Orange, jusqu'à 50 m près. Même mineurs, les abonnés doivent donner leur accord préalable.**

Les services de géolocalisation n'ont pas toujours bonne presse, en particulier en France. La société Ilico.net espère pourtant éviter les levées de boucliers en appliquant la géolocalisation à une des principales préoccupations des gens : la sécurité de leurs enfants.

Déjà commercialisé en Belgique, en Allemagne et en Grande-Bretagne, son service Ootay est désormais disponible en France. Il s'agit d'un système de localisation de téléphones portables, qu'Ilico.net destine plus particulièrement aux parents inquiets qui ne parviennent pas à joindre leur progéniture. « Mais Ootay peut servir pour repérer des personnes âgées qui ne répondent pas au téléphone ou des personnes dépendantes », développe Patrick Chanudet, un des fondateurs d'Ilico.net.

Pour repérer un téléphone, Ootay interroge le système de l'opérateur mobile correspondant ; pour l'instant, en France, seul Orange est partenaire d'Ilico.net. Une fois que la station GSM à laquelle le mobile est connecté est détectée, un signal est envoyé vers l'appareil, qui le renvoie en retour (ping). Ce procédé permet d'évaluer la distance entre le mobile et la station. En réponse à sa demande, une mère inquiète recevra ainsi (sur le Web ou sur son portable) une carte avec une zone de détection circulaire, dont le rayon correspond à la distance portable/station.

La précision dépend donc de la densité d'antennes GSM dans le secteur : « Cela peut aller jusqu'à 50 m en zone très urbaine ou 3 km en rase campagne », indique Patrick Chanudet. Ilico.net n'a pas voulu recourir à la géolocalisation par « triangulation », plus précise et déjà utilisée pour des applications d'entreprise. « Il aurait fallu récupérer les cartes SIM pour les modifier, ce qui est trop complexe à gérer. »

#### **Un SMS d'alerte en cas de repérage**

Les tarifs de Ootay commencent à 4 euros, pour cinq localisations. Mais attention ! il est a priori impossible de localiser son petit ami ou son patron à son insu. Lors d'une demande d'activation du service, un SMS est envoyé sur le mobile de la personne qui sera pistée, qu'elle soit majeure ou non. Elle doit impérativement donner son accord par SMS. « De même, un SMS lui est envoyé à chaque localisation de son portable, et elle peut arrêter le système à tout moment en envoyant STOP », insiste le fondateur. C'est à ces conditions que la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a donné son aval à Ootay.

A la suite d'une directive européenne de 2002 sur la vie privée, qui impose notamment le consentement de l'abonné, la Cnil avait lancé une consultation publique sur la géolocalisation des enfants. Bilan : 53 % des participants estimaient qu'il était légitime de pouvoir localiser un enfant à tout moment, mais seuls 45 % voyaient la nécessité de son consentement.

Une semaine après son lancement en France, Ootay revendique un millier de demandes de localisation, mais ne souhaite pas communiquer ses résultats dans les autres pays. Il est vrai que la concurrence est rude, notamment en Angleterre (services ChildLocate, KidsOK...). KidsOK a d'ailleurs prévu un service dérivé, permettant à un enfant en danger de se faire localiser immédiatement en appuyant sur un bouton de son mobile. Quant à ceux qui veulent échapper à la surveillance, il leur suffit d'éteindre leur portable.

*Post-scriptum :*

<http://www.01net.com/article/309838.html>